

BATTLE® DELTA

Herbicide céréales

Homologation de BATTLE® DELTA : La nouvelle réponse adaptée aux désherbages d'automne.

BATTLE® DELTA, à base de 400 g/l de Flufenacet et 200 g/l de Diflufenican, a reçu le 22 novembre 2017 son autorisation de mise sur le marché.

FMC a le plaisir de vous annoncer l'obtention de l'autorisation de mise sur le marché de Battle® Delta (Flufenacet 400 g/l + Diflufenican 200 g/l), nouvelle solution herbicides céréales adaptée aux enjeux du désherbage automne.

Battle® Delta est autorisé sur blé d'hiver, orge d'hiver, seigle, triticale, et épeautre à la dose maximum de 0,6 l/ha du stade post-semis pré émergence (BBCH 00) au stade 3 feuilles des céréales (BBCH13).

Battle® Delta va apporter à l'automne 2018, une nouvelle réponse aux enjeux du désherbage d'automne.

🏠 **Préserver le rendement le plus tôt possible.**

Battle® Delta apporte un nouveau standard d'efficacité avec une solution large spectre graminées et dicotylédones, avec des positionnements possibles dès la pré-levée.

🏠 **Pérennité du désherbage**

Avec le flufenacet (Groupe HRAC, K3) et le diflufenican (Groupe HRAC, F1), Battle® Delta permet une alternance des modes d'action pour la prévention de la résistance graminées et dicotylédones dans des utilisations en solo, en association, ou en programme. Battle® Delta apporte aussi des réponses à certaines impasses techniques, notamment dans les situations de résistances aux anti-graminées foliaires.

🏠 **Une organisation des chantiers semis/désherbage simplifiée**

Avec la souplesse de positionnement de la prélevée à 3 feuilles, Battle® Delta permet aux céréaliers de simplifier les désherbages d'automne avec la possibilité d'intervenir aussitôt le semis, mais aussi de s'adapter aux conditions climatiques pour regrouper au maximum les interventions.

Toute l'équipe FMC est à votre entière disposition pour tout complément d'information sur les conditions d'emploi de cette nouvelle solution.

Contacts : Emilien GUILLOT VIGNOT
 Responsable de communication
 Emilien.guillot-vignot@fmc.com

Maxime BENICHON
Chef de produit
Maxime.benichon@fmc.com

Battle® Delta : Suspension concentrée [SC] contenant 400 g/L de flufénacet et 200 g/L de diflufénicanil. A.M.M. n° 2171054. H373-Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H400-Très toxique pour les organismes aquatiques. H410-Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et précautions d'emploi, restrictions et contre-indications, se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com. Battle Delta® est une marque déposée de FMC Corporation et ses filiales. Homologué par Cheminova A/S - P.O. Box 9 - DK-7620 Lemvig - Danemark. Distribué par Cheminova Agro France SAS - 11 bis, Quai Perrache - F-69002 Lyon - Tél. +33 (0)4.37.23.65.70 - RCS Lyon B 352 320 279 - www.cheminova.fr. Dangereux. Respecter les conditions d'emploi. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation.